Image not found or type unknown

Tapisserie suite travaux système électrique

Par **delphy**, le **02/03/2009** à **15:28**

Bonjour,

je souhaiterais savoir si il m'incombe de payer la totalité de la remise en état des murs , suite aux travaux de mise aux normes du système électrique (anciennement aux plombs) que nous avons réclamés.
Des saignées ont été faites pour passer les gaines et les tapisseries forcément ont été détériorées !
Le montant est de 575euros de frais pour la remise en état de ces tapisseries.
Merci par avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés